Week-end de violences à Aurillac (15) : Menaces par arme à feu sur fond de trafic de drogue, violences au couteau et coups de feu au Foirail (MàJ : deux Mahorais aux “casiers chargés” et un Algérien sous OQTF jugés)

03/05/2023 à 18h02



03/05/23

C’est la première scène de violences d’un triste week-end à Aurillac : place de l’Hôtel-de-Ville, ces deux amis avaient fait peur à tout le centre-ville se criant et se battant avec des pierres et un couteau. Le plus âgé a même eu le triste honneur de devenir le premier homme interpellé avec les armes electriques de la police municipale…

Le tribunal n’a pas besoin de poser de questions à ces deux

Mahorais. Grands amis, ils sont prompts à expliquer la scène de violences qu'ils ont imposée au centre-ville d'Aurillac, samedi 29 avril, vers 16 heures.

(…) L'alcool aidant, le plus âgé, 40 ans, attrape un couteau pour aller retrouver son collègue, le poursuit dans la rue, près de la mairie, lui lance l'arme dessus, ce qui peut expliquer une estafilade que le jeune homme présente au bras. Impulsion électrique La police municipale intervient, alors que, désarmé, le quadragénaire est retourné chez lui prendre des pierres. Il est interpellé, avec un coup de pistolet à impulsion électrique. L'autre a ramassé le couteau, sans que personne comprenne ce qu'il a essayé d'en faire, des témoins se demandant s'il ne s'est pas blessé tout seul. L'origine du conflit est toute trouvée : un troisième protagoniste aurait attisé les braises entre les deux hommes, casiers chargés à Mayotte, mais qui se tiennent tranquilles depuis leur arrivée en métropole (…)

La Montagne

Il l'assume, il était « défoncé », samedi 29 avril, en soirée, quand la police l'a trouvé. Il nie en revanche avoir menacé son copain avec une arme, malgré une description précise de la victime, et le fait qu'il est retrouvé avec le chargeur du pistolet factice en question, qu'il reconnaît avoir trouvé.

La description est imparable. Le prévenu a été interpellé en train de se cacher dans la cage d'escalier de la victime et correspond à ce qu'elle dépeint : il porte les cheveux longs, un tee-shirt blanc, un pistolet, une bombe lacrymogène… et une casquette rose.

(…) Le prévenu, officiellement âgé de 19 ans – ses empreintes renvoient vers l'identité d'un autre, de 35 ans –, casier vierge, Algérien faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire, a baladé les policiers le temps de l'enquête, les entraînant à différentes adresses… jamais la sienne.

Mohamed Lamine a été condamné à un an de prison ferme et a été maintenu en détention. À sa sortie, il aura interdiction de revenir dans le Cantal pendant trois ans.

La Montagne

01/05/23

Le week-end du commissariat d'Aurillac a été particulièrement agité, avec plusieurs gardes à vue en cours pour des faits de violence avec armes, sans lien évident entre les différentes affaires.

Il est environ 16 heures, quand le commissariat et la police municipale sont alertés, jeudi 29 avril, d'un conflit qui dégénère en centre-ville, rue de Noailles. Sur place, les forces de l'ordre trouvent deux hommes qui en viennent aux mains, dans une bagarre un peu nébuleuse où un couteau apparaît dans une main, puis l'autre, tandis qu'un belligérant part chercher… des pierres d'une vingtaine de centimètres.

Il devra être maîtrisé par la police municipale avec un pistolet à impulsion électrique. Les deux hommes ont été placés en garde à vue, et le sont encore, ce dimanche soir.

Menaces avec arme

Les policiers du commissariat d'Aurillac ont enchaîné les sorties, ce week-end. Il est approximativement 20 heures quand ils se dépêchent rue du Collège, alors qu'un homme dit avoir été menacé avec une arme à feu. Les forces de l'ordre ont trouvé sur place un homme de 20 ans correspondant à la description réalisée, et ont retrouvé une arme factice.

Le jeune homme est en garde à vue, une enquête pour violences avec menace d'une arme est en cours. Selon nos informations,

le mobile pourrait être à chercher du côté d'un trafic de stupéfiants.

Coups de feu au foirail

Plus tard dans la nuit, vers 3 heures du matin, deux hommes ont été blessés, sur le Foirail, à proximité du Bobo. Des vérifications sont en cours, mais le plus légèrement blessé semble être un dommage collatéral et n'a peut-être été blessé que par un éclat. Client du bar, il serait sorti au mauvais moment.

L'autre homme, blessé à la jambe, présente bien une blessure par balle. L'enquête suit son cours, aucune hypothèse n'est aujourd'hui privilégiée. Deux hommes ont été vus, sur place, par plusieurs témoins. Aucune interpellation n'a été réalisée. (…)

La Montagne

(Merci à Vercingetorix43)